CURTIS Jacques BTS SIO

FICHE VEILLE JURIDIQUE

Les contrats de production et de fourniture des services informatiques

Identification du document retenu

Titre	Cour de Cassation arrêt du 12 septembre 2018 Mme X contre la société Cometik
Source	https://www.legalis.net/jurisprudences/cour-de-cassation-ch-civile-1-arret-du-12-septembre-
	<u>2018/</u>
Date	Arrêt attaqué le 23 mai 2017

Validation du document

Pertinent	X	Actualisé	X	Fiable	X
Le contenu correspond	Date récente		L'auteur est-il d	е	
de la veille juridique			confiance?		

ANALYSE DU DOCUMENT

Résumé des faits

Mme X., architecte, a souscrit auprès de la société Cometik un contrat de création et de licence d'exploitation d'un site Internet dédié à son activité professionnelle, ainsi que d'autres prestations annexes ;

Le 2 septembre suivant, elle a dénoncé le contrat car Cometik devait faire un site en rapport avec son activité et pourtant l'entreprise après avoir bien créé son site y a ajouté des publicités et des communications commerciales mais Mme X. n'estime pas que la communication commerciale et la publicité via un site Internet n'entre dans le champ de l'activité principale de Mme X., architecte ; Et la société Cometik refuse qu'elle se rétracte et ne les paye pas.

Problème de droit soulevé (sous forme de question)

Un client doit-il toujours avoir un droit de rétractation après la signature d'un contrat?

Réponse du droit

La cour de cassation rejette le pourvoi et condamne la société Cometik au dépend de Mme X. et se doit de lui rembourser toutes les sommes versées au titre du contrat car comme l'ajout des publicités et de communication commerciale n'étaient pas dans le contrat signé par les deux partis et le droit de rétractation obligatoire dans un contrat n'as pas été respecté par la société Cometik qui a été payé au dépend de Mme X.

Pour approfondir (vocabulaire, règle de droit, ...)

<u>Le délai de rétractation</u> est un délai légal qui permet à un consommateur de renoncer à une vente et donc d'annuler le contrat de vente. La présence d'un délai de rétraction est une obligation légale à respecter par le vendeur dans de nombreuses situations de vente.

CURTIS Jacques BTS SIO